
Un projet qui permet d'accroître l'efficacité du procédé de tri
Récupération Mauricie investit 13,5 M\$ pour moderniser ses équipements

Saint-Étienne-des-Grès, le 29 novembre 2024 – *Récupération Mauricie* est heureuse d'annoncer la réalisation d'un important projet de modernisation et d'automatisation de ses équipements. Lancé au printemps dernier, ce projet de 13,5 M\$ permet d'accroître l'efficacité du procédé de tri, en plus d'augmenter de 50 % sa capacité de traiter des matières issues de la collecte sélective.

En modernisant ses opérations, *Récupération Mauricie* maximise le taux des matières captées. Cela permet, d'une part, de diminuer la présence de matières recyclables dans les rejets et, d'autre part, d'augmenter la qualité du produit fini, qui se présente sous forme de ballots de matières séparées (ballots de carton, de plastique, de papier, etc.). L'investissement a aussi pour effet d'augmenter la capacité de tonnage traité annuellement au centre de tri de Saint-Étienne-des-Grès, passant de 25 000 tonnes à 37 500 tonnes. *Récupération Mauricie* est donc en mesure de traiter un plus grand volume de matières, tout en relevant le niveau de qualité de son produit fini. C'est du jamais vu en Mauricie!



Récupération Mauricie a réalisé un important projet de modernisation et d'automatisation de ses équipements.

« *Le procédé de tri a complètement été modifié. Nous avons ajouté de nouveaux équipements de tri optique, dont quatre sont munis de caméra infrarouge et d'intelligence artificielle. Ces équipements font partie des plus technologiques et efficaces du marché. Non seulement leur niveau de séparation des matières est précis, mais ils permettent également une grande flexibilité opérationnelle, nous donnant l'occasion de nous ajuster facilement aux variations dans la composition des matières de la collecte sélective. L'ensemble de tous les changements apportés nous permet d'atteindre de nouveaux objectifs* », mentionne le directeur général de *Récupération Mauricie*, Daniel Cassivi.

De plus, l'automatisation des équipements de *Récupération Mauricie* améliore les conditions de travail des employés et, de surcroît, leur sécurité. L'investissement réalisé permet la consolidation de 63 emplois, dont 44 sont occupés par des personnes ayant des limitations fonctionnelles. *Récupération Mauricie* a à cœur d'offrir à cette clientèle particulière un milieu de travail stimulant lui permettant d'atteindre le niveau d'autonomie souhaité, en plus de développer des aptitudes professionnelles et personnelles.

Le projet a reçu l'appui de RECYC-QUÉBEC, qui a accordé à *Récupération Mauricie* une subvention de 500 000 \$. « *Par ses actions et ses programmes d'aide financière, RECYC-QUÉBEC stimule l'innovation, encourage la création de débouchés locaux et contribue à une économie québécoise plus performante et circulaire. La modernisation des équipements de tri, comme l'ajout de trieuses optiques, améliore significativement la qualité des matières recyclées. Ces avancées technologiques optimisent les processus et nous rapprochent d'un avenir plus durable et responsable* », souligne madame Emmanuelle Géhin, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC.

Un partenariat d'affaires avec Éco Entreprises Québec

Tenant compte de la modernisation des équipements et de l'augmentation de la capacité de traitement de *Récupération Mauricie*, Éco Entreprises Québec – l'organisme de gestion désigné qui agit à titre de maître d'œuvre du système de collecte sélective au Québec – a attribué un contrat d'une durée de cinq ans à l'entreprise pour le traitement de 34 700 tonnes par année, soit presque 10 000 tonnes de plus qu'actuellement.

« *C'est au terme d'un processus rigoureux qu'au cours des derniers mois, notre conseil d'administration a autorisé l'octroi des contrats avec les centres de tri, dont celui-ci à Récupération Mauricie. Outre le coût, la mission sociale, les installations, les équipements et les façons de faire de ces entreprises sont autant de facteurs qui ont été considérés et appréciés par notre Conseil. Ici comme à l'échelle du Québec, nos investissements visent à assurer la modernisation de ce réseau dont les infrastructures sont vieillissantes. D'autres annonces seront donc faites dans les prochaines semaines, mais Éco Entreprises Québec voit dans cette nouvelle entente avec Récupération Mauricie une étape significative de la modernisation de la collecte sélective qui démarre le 1er janvier prochain* », exprime Maryse Vermette, présidente-directrice générale de Éco Entreprises Québec.

À PROPOS DE RÉCUPÉRATION MAURICIE

Fondée en 2004, *Récupération Mauricie* est le fruit d'une collaboration étroite et soutenue entre deux partenaires régionaux : Énercycle et Groupe RCM. Dernièrement, en lien avec tous les changements réalisés, *Récupération Mauricie* a recentré sa mission pour se concentrer sur ce en quoi elle excelle. Elle se consacre désormais à 100 % au traitement des matières recyclables issues de la collecte sélective, sous la gestion d'ÉEQ à partir du 1^{er} janvier 2025. En plus d'offrir un service de traitement répondant aux exigences réglementaires, *Récupération Mauricie* emploie majoritairement des personnes ayant des limitations fonctionnelles, leur permettant de développer leur autonomie ainsi que des aptitudes professionnelles et personnelles.

